



Université de Strasbourg



badenova Energie. Tag für Tag



TRÄNSNET BW



Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) Europäischer Fonds für Regionale Entwicklung (EFRE)

Dépasser les frontières : projet après projet Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt



Colloque intermédiaire du projet Interreg-V « RES-TMO » Énergies renouvelables et les défis pour un système énergétique décarboné 1 décembre 2020

« Enjeux juridiques pour le développement des énergies renouvelables »

Prof. Elisabeth Lambert & Dr. Melis Aras
CNRS SAGE (UMR 7363), Université de Strasbourg



WP 5: Analyse du cadre réglementaire

WP 5 - Aspects juridiques de la mise en œuvre d'un marché intégré basé sur les ENR dans la région du Rhin supérieur

- WP 5 dirigé par Elisabeth Lambert (Directrice de Recherche au CNRS à l'Université de Strasbourg) et composé de Sophie Gambardella (Chargée de Recherche au CNRS à l'Université d'Aix-Marseille), de Melis Aras (Chercheuse postdoctorale à l'Université de Strasbourg) ainsi que de Prof. Jens-Peter Schneider et Theresa Hüsich (Doctorante) de l'Université de Freiburg.
- Collaboration avec TRION-Climate
- Recrutement de 3 stagiaires en printemps 2020 (dont l'une à temps partiel)

Question initiale du WP5 : Quels sont les freins et leviers juridiques du développement des énergies renouvelables dans la région trinationale du Rhin supérieur?

WP 5: Analyse du cadre réglementaire

Méthodologie (+ état d'avancement) :

1. Approche traditionnelle : recherche documentaire juridique & analyse comparative :

- ✓ recherche doctrinale, collecte de textes officiels et de leurs travaux préparatoires (documentation mise en ligne sur la plateforme commune du projet RES-TMO)
- ✓ participation à des colloques, conférences, séminaires/webinaires
- ✓ échanges avec d'autres WP : WP5-WP4 (07/09); WP5-WP7 (25/09); WP5-WP2 (02/10); WP5-WP6 (09/10)

2. Approche de terrain et inductive s'appuyant sur des projets de coopération concrets :

- ✓ entretiens menés avec différents acteurs (5 entretiens en 2019, 14 entretiens en 2020)
- ✓ motifs du choix de la méthode : questions juridiques vastes et pas nécessairement pertinentes en termes de marché intégré + obstacles extra-juridiques

WP 5: Analyse du cadre réglementaire

3. Rédaction d'articles scientifiques: 3 articles par Melis Aras

- Aras, M., Territorial governance of the cross-border renewable energy market: a soluble or turbulent model in the current framework? (May 2020) (publication en cours) ;
- Aras, M., « Énergies renouvelables et coopération transfrontalière : la gouvernance multi-niveaux du processus de planification énergétique », (July 2020), (publication en cours) (Vertigo - <https://journals.openedition.org/vertigo/>)
- Aras, M., “Les énergies renouvelables et la coopération transfrontalière dans le Clean Energy Package : cadrage, outils et perspectives », Publication en ligne, en partenariat avec LexisNexis, Juillet 2020. (<https://energie-en-lumiere.fr/wp-content/uploads/2020/07/Clean-Energy-Package.pdf>)

4. Rédaction de chapitres d'ouvrages

- 2 chapitres dans *Schneider/Theobald (Hrsg.), Recht der Energiewirtschaft, 5. Auflage 2021:*
- 3 chapitres pour l'ouvrage collectif sous la direction de P. Hamman (WP4) (parution 2022).



WP 5: Analyse du cadre réglementaire

Défis et résultats préliminaires: Coopération à plusieurs échelles

Stratégie européenne en faveur de coopération inter-étatique:

1. « Statistical tranfert » (art.6 de la Directive 2009/28/EC)
2. Possibilité de co-financement de projets d'énergies renouvelables (North Seas Energy Cooperation)
3. « Joint support schemes »/ « Programmes de soutien conjoints »

(Obstacles politiques/juridiques/techniques)

La stratégie européenne (« Union de l'énergie » (COM/2015/80 final)) favorise plus nettement les coopérations transfrontalières en matière de développement des sources d'énergies propres et renouvelables.



Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
Europäischer Fonds für Regionale Entwicklung (EFRE)
Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt



WP 5: Analyse du cadre réglementaire

Coopération transfrontalière :

- La directive 2018/2001 du 11 décembre 2018 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables (ci-après directive « énergies renouvelables »), suivant les objectifs de la directive 2009/28/CE, encourage les États membres à ouvrir (progressivement) leurs régimes de soutien aux énergies renouvelables à la participation transfrontalière (cons. 2 et 23).
- Règlement 2018/1999 du 11/12/2018, art.12; Plan national intégré Energie Climat France (mars 2020) et Allemagne (juin 2020) et évaluations de la Commission européenne (14/10/2020);
- Traité d'Aix-La-Chapelle, 22/01/2019: nouveaux outils?? Principe de différenciation;
- Les directives « énergies renouvelables » (art. 22) et « électricité » (art. 16) reconnaissent des catégories d'initiatives énergétiques citoyennes, à savoir, respectivement, les « communautés d'énergies renouvelables » (CER) et les « communautés énergétiques citoyennes » (CEC), et mentionnent que les États membres peuvent prévoir l'ouverture de ces communautés à la participation transfrontalière.



Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
Europäischer Fonds für Regionale Entwicklung (EFRE)
Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt



WP 5: Analyse du cadre réglementaire

MAIS > manque de dispositions juridiques relatives à la coopération transfrontalière dans les cadres nationaux :

- La plupart des programmes de soutien mis en œuvre sont limités aux projets d'énergies renouvelables nationaux...
- Ex. en All. ouverture (partielle) de 5 % de la capacité annuelle d'énergie renouvelable nouvellement installée à des installations situées dans d'autres États membres
- Non transposition de la possibilité de la participation transfrontalière au sein des communautés d'énergies renouvelables
- Concrètement, très peu d'exemples de "coopération" transfrontalière en la matière.
 - *Zusamme Solar Colmar* mis en œuvre par le partenariat FESA Energie Geno – Énergie Partagée Alsace,
 - CERGA-RKI - coopération historique dans l'hydro-électricité



Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
Europäischer Fonds für Regionale Entwicklung (EFRE)

Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt



WP 5: Analyse du cadre réglementaire

A cela s'ajoutent d'autres freins juridiques et extra-juridiques relatifs au développement des ENR :

1. La localisation géographique des projets d'installation d'énergies renouvelables est importante :

- concernant les éoliennes, coexistence avec radars militaires, météorologiques, faibles vents... problème d'indisponibilité des surfaces (*repowering* comme solution ? ou investir ailleurs, dans le pays frontalier?)
- concernant les PV, conflits d'usages pour les sols exploitables (terres agricoles, zones protégées)
- plus aucun potentiel de développement pour l'hydroélectricité (excepté pour la petite hydraulique)
- mauvaise acceptabilité sociale de la géothermie (critique de la non-maturité de la technologie, risque sismique tels que les micro-séismes de cet automne à Strasbourg déclenchés par Fonroche ou encore ceux de Bâle qui a conduit le canton à renoncer à cette EnR)



Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
Europäischer Fonds für Regionale Entwicklung (EFRE)
Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt



WP 5: Analyse du cadre réglementaire

2. Les mécanismes de soutien sont discutables :

- procédures de tarifs d'achat et de complément de rémunération de moins en moins encourageants + difficultés de crédits bancaires pour les petits projets
- procédures d'appel d'offre limitant la participation du public car environnement très concurrentiel (not. éoliennes)
- problème de rentabilité not. concernant l'autoconsommation collective, il n'y a pas assez de soutien (pas de tarif d'achat ni d'exonération de taxe ...), pas de politique incitative pour son développement.

3. Longueur des procédures administratives (de manière générale et en raison d'évaluation des projets au cas par cas) : problème d'incohérence avec les objectifs nationaux programmés à différentes échéances (2023, 2028, 2030, etc.)

4. D'autres incertitudes fonctionnelles à l'instar du comportement des consommateurs et de son adaptation à l'émergence des technologies innovantes (telles que les réseaux intelligents)...

5. L'inadaptation du droit, notamment de l'environnement, à des projets transfrontaliers. Les études d'impact, les enquêtes publiques, l'accès à la justice sont autant d'outils qui ne sont à l'heure actuelle pas conçus pour répondre aux enjeux de projets transfrontières et qui ne facilitent donc pas l'acceptabilité sociale des projets.



Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
Europäischer Fonds für Regionale Entwicklung (EFRE)
Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt



WP 5: Analyse du cadre réglementaire

Défis supplémentaires...

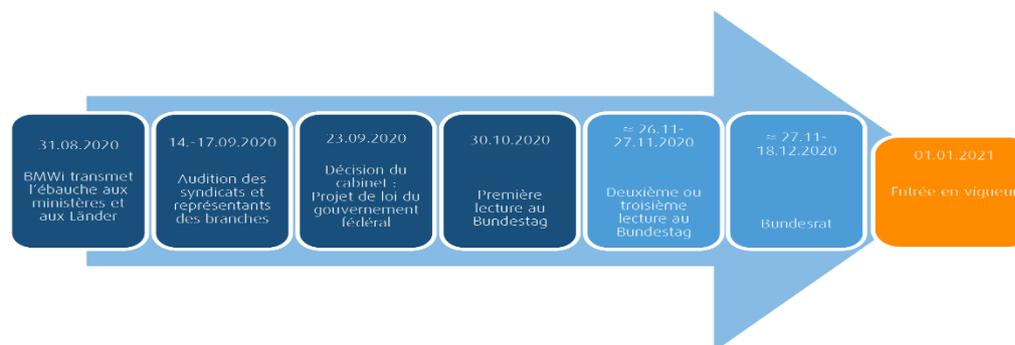
Problème de décalage entre le droit et les faits

- Facteurs économiques :
 - Le marché a sa propre dynamique, nécessitant une régulation. L'influence du citoyen (et de ses choix) est faible (épiphénomène).
 - La réglementation est adaptée aux acteurs monopolistiques, tandis que les ENR mobilisent les petits acteurs (par exemple, le coût du tarif de connexion au réseau – péréquation tarifaire).
- Facteurs politiques :
 - Il existe un décalage entre les objectifs européens (Paquet Energie Propre) et les réalités et spécificités nationales :
 - Différences nationales dans les mix énergétiques : phénomène de « dépendance au sentier » notamment concernant les grands choix nationaux énergétiques (nucléaire en France, charbon en Allemagne)
- Facteurs sociaux : Mauvaise acceptation de certains types d'EnR : éolien, géothermie....
 - Par conséquent, la logique top-down des institutions européennes et nationales prédomine...

WP 5: Analyse du cadre réglementaire

Défis supplémentaires... Changements réglementaires: 2021??

- Révision prévue pour juin 2021 de la Directive UE 2018/2001.
- La transposition complète du paquet « Énergie propre pour tous les Européens » n'est pas encore effectuée en droit français.
- La révision du document de planification : Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables -S3REnR de la Région Grand-Est prévue pour 2021.



- En Allemagne, la mise en œuvre du paquet est aussi imminente (projet pour une nouvelle loi *Gebäudeenergiegesetz* (GEG), projets de modifications des lois allemandes *Erneuerbare-Energien-Gesetz* (EEG) *Energiewirtschaftsgesetz* (EnWG)). (L'entrée en vigueur est envisagée pour le 1^{er} janvier 2021)



Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
Europäischer Fonds für Regionale Entwicklung (EFRE)
Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt



WP 5: Analyse du cadre réglementaire

Perspectives et prochaines étapes :

- Suivi de la réglementation & recueil de données
 - Suivi de la transposition complète du paquet 'Énergie propre pour tous les Européens' en droit français
 - Suivi du processus législatif EEG 2021 (qui mettra en œuvre les directives et règlements européens) et analyse de la réforme (mise à jour du chapitre § 23 du manuel relatif à la réforme de EEG 2021)
 - Révision de la Directive ENR (Directive UE 2018/2001) à suivre (d'ici juin 2021)
 - Entretiens supplémentaires prévus en 2021
- Mise à jour et achèvement de la rédaction de la brochure (FR/GER) comparative et synthétique sur les réglementations dans les différents domaines/technologies des ENR dans la région trinationale du Rhin supérieur
 - Finalisation de la brochure avec une impression bilingue mise à jour avant la fin du programme (recrutement d'un.e stagiaire sur la biomasse et l'hydrogène en printemps 2021)
- Rédaction des articles et finalisation des publications
 - Préparation d'articles et de communications sur le stockage (S. Gambardella) ; sur la participation du public à la transition énergétique (e.g. les appels d'offres, les communautés d'énergies renouvelables en France et en Allemagne) (M. Aras & T. Hüschen)





Université
de Strasbourg



badenova
Energie. Tag für Tag



TRÄNSNET BW



* Merci de votre attention *



Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
Europäischer Fonds für Regionale Entwicklung (EFRE)

Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt

